

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

27 octobre 2026 à 17 h 30

à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal
 - 2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 29 septembre 2026
3. Communications écrites au conseil
 - 3.1 Liste des dépenses du mois de septembre 2026
 - 3.2 Liste des virements budgétaires du mois de septembre 2026
 - 3.3 Liste des événements autorisés par délégations de pouvoir du 20 septembre 2026
 - 3.4 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22508Cb*, R.C.A.2V.Q. 442 (1395-1445, boulevard Central, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres)
 - 3.5 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21318Aa*, R.C.A.2V.Q. 446 (1610, boulevard Bastien, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf)
4. Matières nécessitant une consultation publique
 - 4.1 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 10610, rue Élisabeth-II, lot 6 676 549, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf
 - 4.1.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 10610, rue Élisabeth-II, lot 6 676 549, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - GT2026-331
 - 4.2 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 4825, carré Antoine-Baumé, lot 1 229 520, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres
 - 4.2.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 4825, carré Antoine-Baumé, lot 1 229 520, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2026-332
5. Période de questions verbales et écrites des citoyens
6. Période d'intervention des membres du conseil
7. Propositions
 - 7.1 Gestion du territoire
 - 7.1.1 Abandon du processus de modification réglementaire débuté par le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à Conseil de direction de l'Armée du Salut du Canada sur le lot numéro 1 941 572 du cadastre du Québec*, R.C.A.2V.Q. 449 (735, boulevard Wilfrid-Hamel, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-

Duburger) - GT2026-337

- 7.1.2 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21734Cb et 21736Cc*, R.C.A.2V.Q. 451 (840 et 980, rue Bouvier, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2026-338

7.2 Loisirs, sports et vie communautaire

- 7.2.1 Versement de subventions totalisant 230 937 \$ à trois (3) organismes conformément au nouveau Cadre de financement des corporations de loisir - LS2026-266

7.3 Circulation et stationnement

- 7.3.1 Ordonnance numéro O-620 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à la rue du Griffon - District électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - TM2026-199
- 7.3.2 Ordonnances numéros O-616, O-617 et O-618 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement aux rues de la Comtoise, Coursol et des Bienfaits - District électoral des Saules-Les Méandres - TM2026-192
- 7.3.3 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des cases de stationnement requises par le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme - R.C.A.2V.Q. 4 pour l'immeuble localisé au 8035, rue Latreille - District électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - TM2026-234
- 7.3.4 Ordonnance numéro O-623 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Pierre-Ardouin - District électoral des Saules-Les Méandres - TM2026-238

7.4 Autre

- 7.4.1 Adoption du calendrier 2027 des séances ordinaires du conseil de l'Arrondissement des Rivières - A2DA2026-006

8. Avis de motion et projets de règlement

- 8.1 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur le stationnement dans un garage, un parc de stationnement et sur un terrain géré par la Ville relativement à une case de stationnement pour laquelle un tarif est imposé par un parcomètre*, R.C.A.2V.Q. 440 et dépôt du projet de règlement - TM2026-247
- 8.2 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22508Cb*, R.C.A.2V.Q. 442 (1395-1445, boulevard Central, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2026-198
- 8.3 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22508Cb*, R.C.A.2V.Q. 442 (1395-1445, boulevard Central, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2026-198

9 Adoption des règlements

- 9.1 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21543Ha*, R.C.A.2V.Q. 441 (8720, rue Colette-Samson, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2026-184
- 9.2 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22313Mb, 22323Mb, 22326Hb, 22327Hb, 22328Mb, 22329Hb, 22330Mc et 22332Hc*, R.C.A.2V.Q. 443 (Omnibus secteur boulevard Père-Lelièvre/boulevard Central, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Duberger) - GT2026-242

- 9.3 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement des Rivières sur la délégation de pouvoirs relativement au pouvoir d'autoriser l'occupation du domaine public*, R.C.A.2V.Q. 445 - DE2026-340
- 9.4 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21318Aa*, R.C.A.2V.Q. 446 (1610, boulevard Bastien, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2026-292

10. Clôture

L'assistante-greffière
d'arrondissement

Karine Gingras-Royer

P.S. La prochaine séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières aura lieu le mardi 24 novembre 2026, à 17 h 30